

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Poko rassure après sa blessure à la cuisse droite

VICTIME le 17 septembre dernier d'une petite lésion musculaire au niveau de la cuisse droite, lors de la rencontre face à Göztepe Spor Kulübü, l'international gabonais n'a pas été aligné hier en championnat contre Besiktas. Par contre, assure-t-il, il sera bel et bien de l'expédition du 3 octobre prochain d'Altay à Gaziantep, comptant pour la 8e journée du championnat. Donc, plus de peur que de mal!

Willy NDONG
Libreville/Gabon

VENDREDI 17 septembre dernier, au Bornova Stadi, pour le compte de la 6e journée de SüperLig, le championnat turc de football de première division, André Biyogho Poko affrontait, avec son club Altay, ses anciens coéquipiers de Göztepe Spor Kulübü. Un match bien particulier pour l'international gabonais qui avait été "chassé" par les dirigeants de Göztepe, avant finalement d'atterrir à Altay Spor Kulübü. Et ce jour-là, grâce à la débauche d'énergie de notre compatriote, Altay, le promu, avait remporté la rencontre sur le score de 2 buts à 1. Malheureusement pour lui, en cours de rencontre, il a été remplacé, victime d'un "bobo". Sur l'origine de la blessure, le médian gabonais, joint au téléphone, nous a expliqué que "lors de la rencontre

du 17 septembre dernier face à Göztepe Spor Kulübü, j'ai été victime d'un petit souci musculaire derrière la cuisse droite. Ce qui m'a valu un repos de quelques jours". Prudents, les dirigeants du club ont préféré ne pas le convoquer hier vendredi pour la rencontre face au leader Besiktas. "Pour le match de vendredi contre Besiktas, j'ai préféré, en accord avec le staff médical, ne prendre aucun risque. D'autant plus qu'il y a ce match capital contre l'Angola, le 8 octobre prochain à Luanda. Puis à Franceville le 11 octobre. Par contre, pour le match du 3 octobre prochain contre Gaziantep, comptant pour la 8e journée du championnat, je compte être de la partie. Histoire d'avoir des repères avant les prochaines échéances de l'équipe nationale", se projette-t-il.



Photo: DR

Plus de peur que de mal pour André Biyogho Poko !

MINISTÈRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE DE L'ETAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 25 septembre 2021
Appel d'offres : N°005/MBCP/SG/DGPE/REHABILITATION/2021
Nom du projet : Réhabilitation des bâtiments de l'Etat.
Source de financement : Etat gabonais, exercice budgétaire 2021

1. OBJET

La Direction Générale du Patrimoine de l'Etat lance un appel d'offres ouvert national pour la réalisation des travaux de réhabilitation du second œuvre de l'immeuble « Le Président ».

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué de quatre (04) lots répartis comme suit :

- Lot n°1 : Réhabilitation de l'électricité courant fort courant faible ;
- Lot n°2 : Réhabilitation de la climatisation ;
- Lot n°3 : Réhabilitation de l'ascenseur ;
- Lot n°4 : Réhabilitation de la sécurité incendie et du contrôle d'accès.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour les quatre (04) lots. Dans ce cas, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat ne peut être attributaire de plus de deux (2) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°0027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de deux cents mille francs FCA (200

000 FCFA) par lot. Ce montant est de cent mille (100.000) francs CFA par lot pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n°032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais pour la passation des marchés publics. Le paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Direction Générale Du Patrimoine de l'Etat
Sise à Akemindjokoni/ Camp de Police
BP 921 Libreville
Tél : 065 24 67 66/ 066 27 00 91

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 30 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **jeudi 14 octobre 2021 à 09 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à **1 % du montant HT de l'offre**. A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours**.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **Mercredi 13 octobre 2021 à 09 heures 30 minutes**.

P. Le Directeur Général Patrimoine de l'Etat
P.I Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénaïost MINPSA OYANE

P. Le Directeur Général des Marchés Publics
P.O. Le Directeur Général Adjoint



Serge Christian BIRON